

## Le Sentier des Douaniers

Pour découvrir la Côte Sauvage de Batz-sur-Mer, quoi de plus agréable que d'utiliser le sentier des douaniers ? De plages en plages, de baies en criques, il vous guidera tout au long d'un parcours récemment restauré et sécurisé, dans le plus grand respect de l'environnement et pour le bien-être de tous. Le sentier des douaniers suit la Grande Côte du Pouliguen au Croisic. Il mènera vos pas vers les vestiges du passé : menhir de la Pierre Longue et ancien port sardinier. D'où mieux contempler le déchaînement des lames et des rouleaux lors des tempêtes que du typique Port Saint Michel ? L'accès est réservé exclusivement aux piétons et un parking se situe à proximité, place du Mûrier. Du haut des falaises, vous découvrirez des rochers taillés par l'homme ou façonnés par les flots, le sable et les galets. La jetée, si souvent malménée, offre le prestigieux spectacle des geysers d'écume blanche quand les vagues s'y brisent. Au départ du menhir, en direction du Pouliguen, la vue embrase l'océan jusqu'à Noirmoutier. Ce sentier vous mènera vers les plages du Manérick et de la Gouvelle, l'un des seuls spots de surf de la région, en passant devant le Musée du Grand Blockhaus. Si vous souhaitez vous rendre vers le Croisic, au bout du Boulevard de Mer prenez la direction de Casse-Caillou, puis la Baie des Bonnes Sœurs et votre promenade se terminera par la magnifique plage de sable de Valentin qui jouxte le Croisic.



## Les Circuits Pédestres

Des sentiers fléchés de randonnées (mis en place par la ville et Cap Atlantique) vous permettront de découvrir le patrimoine naturel et architectural à l'atmosphère très bretonne de Batz-sur-Mer. Des chemins creux aux anciens villages tels que Kerdréan, des ruelles étroites (qui partent de la Grande Rue et vous mènent au Musée Intercommunal des Marais Salants) aux murets de pierres sèches route de Kerlan, laissez-vous envahir par ce paysage exceptionnel. Vous pourrez aussi découvrir, route de Berigo, le site unique des marais salants.

## Les Marais Salants

Afin de protéger la méthode ancestrale de travail des paludiers et pour des raisons de sécurité, aucun circuit pédestre ou cycliste n'est proposé dans les marais salants.

Des visites commentées sont organisées par différents prestataires pour comprendre et aimer ce site unique (renseignements à l'Office de Tourisme).



### Informations pratiques « Randonnées »

- Deux Topoguides vous permettent de découvrir notre ville et sa région par les sentiers pédestres ou vélos :
  - « Les Belles Echappées, promenades et randonnées en Presqu'île de Guérande ».
  - « Les Belles Echappées, à vélo en Presqu'île ».

En vente à 3,00 € chacun à l'Office de Tourisme.

## Les Circuits « Vélocéan »

Les circuits Vélocéan sur la Presqu'île de Guérande inaugurent une nouvelle forme de tourisme, à la fois naturelle et culturelle, curieuse et respectueuse de l'environnement. Du Pouliguen au Croisic, laissez-vous bercer par le charme des espaces naturels. Partagé entre la Côte Sauvage et les marais salants, vous voyagez entre le sel et les embruns. Du centre de Batz, le circuit Vélocéan rejoint la route de Kerlan en passant derrière la Chapelle du Mûrier et, dans le sens inverse, emprunte les rues Vaucourt-Singer, Désiré Guitton et se termine Rue des Vagues. Pour rejoindre le Pouliguen, suivez les fléchages qui vous guideront vers les plages de la Gouvelle puis devant les baies de Quiobert et du Scall. Si vous souhaitez vous rendre au Croisic par voie cyclable (pas de piste Vélocéan), dirigez-vous vers la Rue du Croisic puis passez devant le Moulin de la Falaise. Nous comptons sur vous pour partager la route avec les autres usagers dans la plus grande prudence.



## Côté Loisirs et Détente

- École de Voile Valentin / 02.40.23.85.28
- Surf / plage de la Gouvelle
- Service Jeunesse La Hurlette / 02.40.23.18.36
- Centre d'accueil et de loisirs (3 à 11 ans) / 02.40.23.99.57
- Aire de jeu couverte Poulpikets / 02.40.15.53.86
- Parc du Petit Bois : tennis (réservation OT), jeux pour enfants, boule lyonnaise, pétanque, aire de pique-nique
- WIFI GRATUIT / place du Mûrier, proximité bibliothèque et Salle des Fêtes, Parc du Petit Bois
- Bibliothèque Intercommunale / 02.40.23.89.51
- Terrain multisports / Rue Alain Boutle
- Petit train touristique / juillet et août
- Mini-golf La Saline / 06.61.58.40.08
- Vente de billetterie à l'OT : Les Iles, Océarium du Croisic, Escal' Atlantic, Terre de Sel, etc...
- Vente d'objets souvenirs à l'OT
- Visite des marais salants en calèche / 06.72.95.39.97
- Location vélos : Station Avia / 02.40.23.87.51
- Marché : lundi toute l'année / lundi et vendredi en juillet et août / place du Mûrier



## Patrimoine et Culture

- Église Saint-Guérolé
- Tour de l'Église, 184 marches avec vue imprenable sur les marais salants et sur l'océan
- Ruines de la Chapelle du Mûrier (XV<sup>e</sup>)
- Chapelle Saint-Marc de Kervalet
- Musée Intercommunal des Marais Salants / 02.40.23.82.79
- Musée du Grand Blockhaus / 02.40.23.88.29
- Moulin de la Falaise / 02.40.23.72.46

Plus d'informations dans notre Guide Touristique ou sur notre site internet [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)



## Adresses utiles

- URGENCES**
  - SAMU : 15
  - Pompiers : 18 (Centre de Secours du Pouliguen - place de la Duchesse Anne)
  - Gendarmerie : 17 (20, avenue Henri Becquerel - Le Croisic - 02.40.23.00.19)
  - Toutes les urgences : 112
- La Poste : 3, rue du Croisic - 02.40.23.91.93
- La SAUR : 0 811 460 312 (pour tout problème lié aux eaux usées et conduites d'eau potable avant compteur).
- EDF - GDF : Dépannage Électricité : 0 810 333 044 - Dépannage Gaz : 0 810 433 444
- Météo Marine : 02.40.60.77.41
- Culte - Paroisse Saint-Yves de la Côte Sauvage : [www.saint-yves-de-la-cote-nantes.ccf.fr/](http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.ccf.fr/) - Permanences au presbytère de Batz-sur-Mer - 6, rue Mauperthuis - 02.40.23.90.22
- CAP Atlantique : Tél. 02.51.75.06.80 - Fax 02.51.75.06.89 - [www.cap-atlantique.fr/](http://www.cap-atlantique.fr/) 3, avenue des Noëlls - BP 64 - 44503 La Baule Cedex
- Déchetterie : Route de Saint-Nudec - 02.40.23.87.76
- Collecte des Encombrants : Tél. Vert : 0 800 393 395  
Enlèvement des encombrants à Batz le 2<sup>e</sup> mardi (5 collectes par an - 1 mois sur 2).
- Refuge pour Animaux : Kerdino à Guérande - 02.40.24.98.31



## Nos hébergements

Retrouvez tous nos hébergements (hôtels, campings, résidence et club de vacances, gîte d'étape et de groupe, gîte de mer, chambres d'hôtes, locations saisonnières, agences immobilières, centre de classe de mer) dans notre Guide Touristique ou sur notre site internet [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

## Nos fêtes et manifestations

- Festival « Les Nuits Salines » / mi-juillet
- Pardon Saint-Guérolé / début août
- Foires à la brocante / mi-juillet et mi-août
- Vide-greniers
- Fest-noz et fêtes traditionnelles
- Concerts tous les jeudis en été / Église Saint-Guérolé
- Marathon / début octobre
- Marchés Nocturnes en saison et de Noël début décembre
- Mais aussi : Tournois de tennis de table, balades contées, expositions, l'Art au gré des Chapelles, les Saveurs d'octobre, stages de tennis...

Demandez notre Calendrier des Manifestations à l'Office de Tourisme ou retrouvez le sur notre site internet

[www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)



## Office de Tourisme \*\*

25, rue de la Plage  
44740 BATZ-SUR-MER  
Tél. : 02.40.23.92.36 - Fax : 02.40.23.74.10  
Site : [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)  
Mail : [officetourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:officetourisme@mairie-batzsurmer.fr)

**Batz sur Mer**  
Mairie de Batz-sur-Mer  
34, rue Jean XXIII  
44740 BATZ-SUR-MER  
Tél. : 02.40.23.92.25 - Fax : 02.40.23.77.44  
Site : [www.mairie-batzsurmer.fr](http://www.mairie-batzsurmer.fr)  
Mail : [mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)





**Nomenclature des rues**

Aiguillettes (allée des) . . . . . E4	Kerban (rue de) . . . . . I2
Ajoncs (les) . . . . . H5	Kerbouchard (rue de) . . . . . D-E2
Appert (rue) . . . . . B2	Ker d'Abas (rue de) . . . . . C2
Armor 1 (parc d') . . . . . H-14	Ker Jacot (route de) . . . . . H-14
Armor 2 (parc d') . . . . . I4	Kerdour (rue de) . . . . . D2
Atlantique (rue de l') . . . . . C3	Kerlan (allée de) . . . . . E4
Barbetorte (rue Alain) . . . . . D1	Kerlan (route de) . . . . . E-G3
Basse (rue) . . . . . H1	Kermoisan (route de) . . . . . G-H2
Bastille (impasse de la) . . . . . A1	Lenicanon (impasse) . . . . . A1
Beaulieu (parc de) . . . . . A1	Lespine (rue René de) . . . . . A2
Bérigo (route de) . . . . . D-E1	Loc (chemin du) . . . . . I2
Bonne Eau (rue de la) . . . . . C1-2	Maisons de la Mer (les) . . . . . I4
Bouchard (rue Alain) . . . . . B2	Manéric (route du) . . . . . G4-G2
Calvaire (chemin du) . . . . . H2	Manoir (impasse du) . . . . . E3
Calvaire (rue du) . . . . . H2	Marais (route des) . . . . . E1
Cancornet (chemin) . . . . . E3	Marais n°6 (route des) . . . . . G1
Casse-Caillou (rue de) . . . . . B2-C3	Marais (rue des) . . . . . F2-G1
Chapelle (rue de la) . . . . . G2	Marais du Roy (chemin des) . . . . . A1
Château d'Eau (imp. du) . . . . . G2	Mer (boulevard de) . . . . . C-D3
Codan (chemin de) . . . . . G-H4	Mimosas (les) . . . . . H4
Cornen (rue de) . . . . . H3	Morvan (avenue) . . . . . A2
Croisic (rue du) . . . . . C-D2	Océan (allée de l') . . . . . E4
Croix (rue de la) . . . . . B1-2	Olivier Guichard (rue) . . . . . F2
Croix Jenny (rue de la) . . . . . G3	Paludiers (rue des) . . . . . H1
Départemental n°45 (chem.) . . . . . F-G4	Parc (rue des) . . . . . C3
Dervin (allée du) . . . . . F4	Pigeonnière (route de la) . . . . . E2
Dervin (route du) . . . . . E-F4	Plage (rue de la) . . . . . D2-3
Désiré-Guitton (rue) . . . . . C2	Porhwai (place) . . . . . I2
Dilane (allée de la) . . . . . E4	Poulgot (route du) . . . . . I3
Dix-neuf Mars 1962 (rue du) . . . . . E2	Prés de la Côte (impasse du) . . . . . F3
Douaro (impasse du) . . . . . H2	Prés de la Falaise (chemin du) . . . . . H4
Drézéguy (rue du) . . . . . E1	Pré Dolane (impasse du) . . . . . H4
Duchesse Anne (av. de la) . . . . . B3	Pré Malempogne (rue du) . . . . . I3
Étang du Binen (imp. de l') . . . . . G2	Prés Le Berre (impasse des) . . . . . H1
Étaux (rue des) . . . . . C-D2	Prés Richard (chemin des) . . . . . G-H2
Falaise (impasse de la) . . . . . B2	Prêtres (chemin des) . . . . . F2
Fontaine de l'Auge (ch. de la) . . . . . G1	Quiobert (rue de) . . . . . H5
Four à Pain (chemin du) . . . . . H-I1	Rochelle (impasse de la) . . . . . G1
Gare (rue de la) . . . . . D2	Roffiat (route de) . . . . . H-I2
Genêts (les) . . . . . H4	Route Nationale n°774 . . . . . G-H1
Goélands (rue des) . . . . . C-D1	Saint-Nudec (route de) . . . . . A1-B2
Gouaré (rue du) . . . . . E2	Saulniers (rue des) . . . . . H-I2
Grande Rue . . . . . D2	Sibéan (rue de) . . . . . G2
Guérande (route de) . . . . . G1	Tamaris (rue des) . . . . . C2
Guhaut (rue du) . . . . . I2	Trégaté (route de) . . . . . G2
Hurllette (imp. de la) . . . . . B2	Vallée (rue de la Grande) . . . . . B2
Jean XXIII (rue) . . . . . D2	Vaucourt Singer (rue) . . . . . C-D2
Keranic (passage de) . . . . . H1	Venelle (Grande) . . . . . I2
	Venelle (Petite) . . . . . I2
	Vicherie (impasse de la) . . . . . H5
	Vieux Moulin (rue du) . . . . . G2

# Bienvenue à Batz-sur-Mer



**Centre ville**

Aigné (rue Jean de l') . . . . . A3	Bardane (impasse de la) . . . . . E3-D4	Boutle (rue Alain) . . . . . D3	Château (rue du) . . . . . C3	Chênes Verts (rue des) . . . . . D4	Cormorans (rue des) . . . . . A3	Églantiers (rue des) . . . . . E4	Étaux (rue des) . . . . . B2	Fontaine (impasse de la) . . . . . B1	Fougères (place des) . . . . . D4	Four (rue du) . . . . . D2	Fusains (rue des) . . . . . A3	Garenne (place de la) . . . . . D4	Garenne (rue de la) . . . . . C3-4	Garnal (place du) . . . . . C3	Garzettes (impasse des) . . . . . C2	Gaulle (rue Charles de) . . . . . C2-3	Golf (impasse du) . . . . . C4	Grandes Salorges (place des) . . . . . C2	
Balzac (place Honoré de) . . . . . C3	Bureau (rue Léon) . . . . . C3	Château (rue du) . . . . . C3	Chênes Verts (rue des) . . . . . D4	Cormorans (rue des) . . . . . A3	Églantiers (rue des) . . . . . E4	Étaux (rue des) . . . . . B2	Fontaine (impasse de la) . . . . . B1	Fougères (place des) . . . . . D4	Four (rue du) . . . . . D2	Fusains (rue des) . . . . . A3	Garenne (place de la) . . . . . D4	Garenne (rue de la) . . . . . C3-4	Garnal (place du) . . . . . C3	Garzettes (impasse des) . . . . . C2	Gaulle (rue Charles de) . . . . . C2-3	Golf (impasse du) . . . . . C4	Grandes Salorges (place des) . . . . . C2		
Armoise (impasse de l') . . . . . D3	Atlantique (impasse de l') . . . . . B3-4	Aubépines (chemin des) . . . . . D-E4	Avocettes (allée des) . . . . . C2	Banche (allée de la) . . . . . C4	Bardane (impasse de la) . . . . . E3-D4	Boutle (rue Alain) . . . . . D3	Château (rue du) . . . . . C3	Chênes Verts (rue des) . . . . . D4	Cormorans (rue des) . . . . . A3	Églantiers (rue des) . . . . . E4	Étaux (rue des) . . . . . B2	Fontaine (impasse de la) . . . . . B1	Fougères (place des) . . . . . D4	Four (rue du) . . . . . D2	Fusains (rue des) . . . . . A3	Garenne (place de la) . . . . . D4	Garenne (rue de la) . . . . . C3-4	Garnal (place du) . . . . . C3	
Armoise (impasse de l') . . . . . D3	Atlantique (impasse de l') . . . . . B3-4	Aubépines (chemin des) . . . . . D-E4	Avocettes (allée des) . . . . . C2	Banche (allée de la) . . . . . C4	Bardane (impasse de la) . . . . . E3-D4	Boutle (rue Alain) . . . . . D3	Château (rue du) . . . . . C3	Chênes Verts (rue des) . . . . . D4	Cormorans (rue des) . . . . . A3	Églantiers (rue des) . . . . . E4	Étaux (rue des) . . . . . B2	Fontaine (impasse de la) . . . . . B1	Fougères (place des) . . . . . D4	Four (rue du) . . . . . D2	Fusains (rue des) . . . . . A3	Garenne (place de la) . . . . . D4	Garenne (rue de la) . . . . . C3-4	Garnal (place du) . . . . . C3	
Bureau (rue Léon) . . . . . C3	Château (rue du) . . . . . C3	Chênes Verts (rue des) . . . . . D4	Cormorans (rue des) . . . . . A3	Églantiers (rue des) . . . . . E4	Étaux (rue des) . . . . . B2	Fontaine (impasse de la) . . . . . B1	Fougères (place des) . . . . . D4	Four (rue du) . . . . . D2	Fusains (rue des) . . . . . A3	Garenne (place de la) . . . . . D4	Garenne (rue de la) . . . . . C3-4	Garnal (place du) . . . . . C3	Garzettes (impasse des) . . . . . C2	Gaulle (rue Charles de) . . . . . C2-3	Golf (impasse du) . . . . . C4	Grandes Salorges (place des) . . . . . C2			
Pré de Mesberene (rue du) . . . . . D3	Pré Pomman (rue du) . . . . . E3	Prêtres (rue des) . . . . . C3	Prieuré (rue du) . . . . . B-C3	Roche-Fendue (imp. de la) . . . . . B3	Sables (rue des) . . . . . A3	Saint-Christophe (rue) . . . . . C3	Saint-Jean (rue) . . . . . C3	Saint-Guénolé (rue) . . . . . C1	Salicornes (place des) . . . . . D4	Salinière (rue de la) . . . . . C2	Murier (place du) . . . . . C3	Oasis (rue de l') . . . . . A3	Paix (chemin de la) . . . . . B3	Paix (rue de la) . . . . . B3	Parc (allée des) . . . . . A4	Pasteur (rue) . . . . . C2	Pichon (place Adèle) . . . . . C2	Pierre Longue (rue de la) . . . . . C4	
Pré de Mesberene (rue du) . . . . . D3	Pré Pomman (rue du) . . . . . E3	Prêtres (rue des) . . . . . C3	Prieuré (rue du) . . . . . B-C3	Roche-Fendue (imp. de la) . . . . . B3	Sables (rue des) . . . . . A3	Saint-Christophe (rue) . . . . . C3	Saint-Jean (rue) . . . . . C3	Saint-Guénolé (rue) . . . . . C1	Salicornes (place des) . . . . . D4	Salinière (rue de la) . . . . . C2	Murier (place du) . . . . . C3	Oasis (rue de l') . . . . . A3	Paix (chemin de la) . . . . . B3	Paix (rue de la) . . . . . B3	Parc (allée des) . . . . . A4	Pasteur (rue) . . . . . C2	Pichon (place Adèle) . . . . . C2	Pierre Longue (rue de la) . . . . . C4	
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . . . . D2	Trembles (rue des) . . . . . B2-3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vignes (rue des) . . . . . A3-4
Beaugard . . . . . E3	Kerban . . . . . I2	Kerdréan . . . . . G2	Ker Jacot . . . . . I3	Kerlan . . . . . F3	Kermoisan . . . . . H2	Kervaleët . . . . . F1	La Barrière . . . . . A1	La Dilane . . . . . E3	La Falaise . . . . . B2	La Gouvelle . . . . . H4	La Herpe . . . . . D1	La Masse . . . . . F2	Le Manéric . . . . . G3	Trémondais (rue de) . . . . . E2	Vagues (rue des) . . . . . A3-4	Traict (rue du) . . .			